

REMISE DE MATÉRIEL AUX CLUBS SPORTIFS DU DÉPARTEMENT

Mardi 24 septembre à Saint-Amand-Longpré

Jeudi 26 septembre à Saint-Aignan-sur-Cher

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12

SOMMAIRE

- **Communiqué de presse :
Remise de matériel aux clubs sportifs du département**

A. La politique sportive du Conseil général de Loir-et-Cher

1. Les objectifs du Département pour soutenir le sport
2. L'aide aux associations et au sport de haut niveau amateur

B. La remise de matériel aux clubs sportifs

1. La dotation faite aux clubs sportifs
2. Le matériel remis en 2013

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12

- **Communiqué de presse**

Mardi 24 septembre 2013

REMISE DE MATÉRIEL AUX CLUBS SPORTIFS DU DÉPARTEMENT

Bernard Pillefer, vice-président du Conseil général chargé de la jeunesse et des sports, remet le matériel aux clubs sportifs du Loir-et-Cher ce 24 septembre à Saint-Amand-Longpré et le 26 septembre à Saint-Aignan-sur-Cher.

Le Conseil général de Loir-et-Cher soutient le sport à tous les niveaux dans le département, tout en privilégiant les actions en faveur de la pratique des jeunes.

Avec un budget de 27 000 € en 2013, **cette opération annuelle permet de doter 208 clubs**, qui représentent 20 disciplines, en petits matériels sportifs qui permettent de pratiquer chaque activité sportive avec des équipements de qualité. **Cette année, deux nouvelles disciplines reçoivent d'ailleurs des dotations : le golf et le triathlon.**

Pour recevoir ce matériel, les clubs sont invités à venir aux deux remises organisées ces 24 et 26 septembre. Ces rencontres sont l'occasion de rappeler quelle est la politique sportive du Conseil général ; une politique qui consiste à **soutenir, aider et accompagner les clubs sportifs** dans la construction d'équipements mais aussi dans le fonctionnement des différentes structures ainsi que dans l'organisation des manifestations d'intérêt départemental. L'accompagnement des sportifs de haut niveau est aussi un objectif important pour le Département.

Le prochain rendez-vous sportif du Conseil général sera la cérémonie des Tops du sport qui aura lieu le jeudi 28 novembre 2013. Cet événement a pour but de mettre à l'honneur des clubs et des sportifs du département en valorisant des résultats ou des actions exemplaires ayant marqué l'année 2013. Cinq Tops sont décernés : Top du sport des collèges, Top du sport et handicap, Top du sport de l'organisation, Top du sport de la performance, Top du sport de l'engagement.

Les dossiers de candidature sont à retourner avant le 30 septembre 2013.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12

A. La politique sportive du Conseil général de Loir-et-Cher

1. Les objectifs du Département pour soutenir le sport

La politique sportive développée par le Conseil général poursuit trois objectifs :

- Pourvoir les communes d'infrastructures modernes et performantes, afin de permettre à tous les habitants du Loir-et-Cher, où qu'ils résident dans le département, de pratiquer l'activité sportive de leur choix ;
- Aider les comités sportifs départementaux, associations et clubs sportifs pour favoriser la pratique sportive et l'organisation de manifestations d'intérêt départemental ;
- Soutenir le sport de haut niveau amateur.

Dans le but de concrétiser ces objectifs, le Conseil général a décidé de consacrer 900 000 € en faveur des équipements sportifs, en répartissant cette somme autour des 5 axes d'intervention suivants :

- satisfaire les besoins scolaires et associatifs ;
- soutenir les projets d'équipements attendus par la jeunesse ;
- construire des équipements de qualité ;
- optimiser l'utilisation des équipements ;
- prendre en compte la dimension environnementale des opérations (encouragement des projets Haute Qualité Environnementale).

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12

2. L'aide aux associations et au sport de haut niveau amateur

Concernant l'aide aux associations, une enveloppe annuelle de **611 635 €** est répartie entre :

- le Comité départemental olympique et sportif qui assure notamment la gestion de la Maison départementale du sport à Blois (180 000 €) ;
- les comités sportifs départementaux (109 000 €) ;
- les associations de sport scolaire et péri-scolaire (61 000 €) ;
- l'association Profession sport 41, qui met des moniteurs ou des éducateurs à la disposition des communes (82 500 €) ;
- les associations (179 135 €) pour l'organisation de manifestations sportives d'intérêt départemental.

Le Conseil général est aussi impliqué dans le soutien au sport de haut niveau amateur. Ces clubs et ces athlètes sont les moteurs de la pratique sportive en Loir-et-Cher. Pour cela, un effort financier important est consenti pour le sport de haut niveau amateur : **613 000 €**, notamment pour les clubs dont l'équipe fanion évolue dans le cadre d'une compétition par équipe au niveau national ou au plus haut niveau régional pour les sports collectifs uniquement, et pour les clubs dont les athlètes participent à des compétitions de niveau national.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12

B. La remise de matériel aux clubs sportifs

1. La dotation faite aux clubs sportifs

En 2013, le conseil général a décidé de consacrer **27 000 €** à la dotation en matériel réservée aux clubs sportifs qui entreprennent des actions en faveur des jeunes.

Les clubs ont été choisis après consultation des comités sportifs départementaux en fonction du nombre d'associations et de licenciés dans chaque discipline.

208 clubs sont bénéficiaires et ils représentent les 20 disciplines suivantes : Athlétisme, Badminton, Basket-ball, Boxe, Cyclisme, Équitation, Football, Golf, Handball, Judo, Karaté, Natation, Rugby, Sport adapté, Tennis, Tennis de table, Tir, Tir à l'arc, Triathlon, Volley-ball.

La dotation faite concerne :

- Du matériel d'initiation (mini-haies d'athlétisme, cibles de tir à l'arc...) ;
- Des ballons de petite taille, raquettes de badminton, balles de tennis et de tennis de table ;
- Des équipements vestimentaires pour les plus jeunes (kimonos pour le judo, chasubles pour le rugby, le basket-ball et le hand-ball, gants et casques pour le cyclisme) ;
- Des palmes et des chronomètres pour la natation, etc.

Pour la remise de matériel à Saint-Amand-Longpré, 20 disciplines et 96 clubs ont été conviés et pour celle à Saint-Aignan-sur-Cher, ce sont 18 disciplines et 112 clubs.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12



2. Le matériel remis en 2013

| Disciplines | Matériel | Nombre de clubs bénéficiaires |
|-----------------|--|-------------------------------|
| Athlétisme | Haies d'initiation, témoins de relais, marteaux d'initiation, plots de marquage | 5 |
| Badminton | Raquettes, plots de marquage, cordes à sauter | 7 |
| Basket-ball | Mini-haies, plots, jalons, ballons, chasubles | 18 |
| Boxe | Tapis de sol | 2 |
| Cyclisme | Gants, casques, gilets de sécurité | 3 |
| Équitation | Kit pony games | 4 |
| Football | Ballons | 75 |
| Golf | Mallette initiation golf comprenant : clubs, balles, piquets, fanions, etc. | 1 |
| Handball | Ballons, bac à ballons, chasubles, plots et puces, gym ball, filet de but | 8 |
| Judo | Kimonos enfants | 10 |
| Karaté | Cordes à sauter, lot de briques, rotules pour arceaux | 1 |
| Natation | Chronomètres, plaquettes hand paddle, palmes | 3 |
| Rugby | Ballons, chasubles, puces de marquage | 9 |
| Sport adapté | Chronomètres, cibles boccia, cerceaux, raquettes de tennis initiation, ballons de volley-ball, haies basculantes, etc. | 4 |
| Tennis | Seaux de balles intermédiaires | 8 |
| Tennis de table | Seaux de balles | 27 |
| Tir | Cibles et plombs | 9 |
| Tir à l'arc | Cibles de paille | 9 |
| Triathlon | Chronomètres, hand paddle, tubas frontaux, cerceaux lestés | 3 |
| Volley-ball | Ballons | 2 |
| Totaux | | 208 |

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12